

LA PLUS-VALUE

pour mon organisation

Je souhaite agrandir mon réseau,
établir de nouveaux contacts,
développer des partenariats.

Je veux faire partie des
décisions.

Je veux être un « influenceur »
du changement
dans ma communauté.

Je souhaite améliorer
de façon continue notre offre
de services.

Je veux être un acteur actif
du changement.

Je sais qu'investir dans sa
communauté, c'est payant !

Et vous, quelle
est votre plus-value?

Un processus de développement collectif est une démarche qui nécessite l'implication et l'engagement des acteurs du milieu, tel que vous! Cela nous permettra de franchir les étapes du processus efficacement, en ayant une vision globale, sur l'ensemble des enjeux de notre communauté.

Chaque petite action a
de l'importance, car ensemble,
elles provoquent de grands
changements !



— **Mélanie Gagné**
Coordonnatrice en développement social
gagnem@mrclassomption.qc.ca

— **Pour en savoir plus :**

- MRC de L'Assomption : mrclassomption.qc.ca
- Tables préfets de Lanaudière (TPL) : prefetslanaudiere.com
- Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL) : tpdsl.org

 **PACTE MRC de L'Assomption**

PACTE

MRC de L'Assomption

Plan
d'Action
Collectif
Territorial
Engagé

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE COLLECTIVE 0 - 100 ANS

Le PACTE de la MRC de L'Assomption

Nous avons tous été témoins, un jour ou l'autre, d'une situation de vulnérabilité qui nous a touchés et devant laquelle on se sentait impuissant. Et si le Collectif se donnait les moyens de changer les choses? Et si nous décidions, ensemble, de faire autrement?

Depuis quelques mois, une démarche visant l'amélioration des conditions de vie des personnes vulnérables a débuté sur le territoire de la MRC de L'Assomption. La première étape fut la réalisation de groupes de discussion auprès d'acteurs du territoire, afin d'identifier les constats et les défis qui y sont associés.

La deuxième partie de cette démarche consistait à vous consulter afin de prioriser les défis précédemment identifiés. Cette étape a été effectuée avec le soutien professionnel du Service de surveillance, recherche et évaluation de la Direction de santé publique (DSPublique) du Centre intégré de Santé et Services sociaux (CISSS) de Lanaudière. L'opinion ainsi que l'expertise de TOUS nous ont permis de prioriser, de façon objective et concertée, les défis liés au développement collectif de la MRC.

Afin d'assurer la réussite de la démarche, une ressource en coordination a été engagée en septembre 2019. De plus, étant une démarche collective, les participants ont désigné la MRC de L'Assomption comme fiduciaire et ont nommé les membres du comité porteur.

TOUS les acteurs du milieu sont concernés par cette démarche collective.

Les membres du comité porteur de la démarche ont été sélectionnés par l'ensemble du Collectif.

- **Fiduciaire**
Martine Daoust, MRC de L'Assomption
- **Sphère Santé**
Véronique Tremblay,
Centre intégré de Santé et Services sociaux de Lanaudière
- **Sphère Conditions de base**
Sébastien Guernon,
Corporation de développement communautaire MRC de L'Assomption
- **Sphère Travail et emploi**
Mélicha Roy,
Centre d'intégration professionnelle de Lanaudière
- **Sphère Réseau institutionnel**
Véronique Moreau, Ville de Repentigny
- **Sphère Réseau personnel**
Valérie Chrétien,
Maison des Jeunes Le Loft de L'Épiphanie
- **Sphère de l'Éducation** – vacant
- **Coordonnatrice en développement social**
Mélanie Gagné

Le PACTE

Le PACTE est le nom donné à notre démarche et notre mobilisation. Cet acronyme représente bien l'engagement des acteurs de la MRC de L'Assomption.

Le Collectif

Le Collectif désigne l'ensemble des acteurs qui participent à la démarche. Le Collectif, c'est le NOUS tous!

Le Comité porteur de la démarche

LES RÔLES du comité;

- Contribuer à la mobilisation de sa sphère;
- Être un agent multiplicateur;
- Voir au respect des objectifs et de l'échéancier;
- Penser au «NOUS» et au bien commun;
- Être un leader du processus;
- Soutenir la coordination.

LES MANDATS du comité sont octroyés par le Collectif tout au long de la démarche et selon les besoins.

Pourquoi planifier collectivement?

- Pour produire un changement collectif. Un changement qui va au-delà de chacune des organisations;
- Pour passer à l'action et pour changer une situation (améliorer les conditions de vie, modifier des fonctionnements, répondre à des besoins, etc.);
- Pour augmenter notre pouvoir d'agir collectif;
- Pour avoir un impact positif et significatif sur l'amélioration de conditions de vie des personnes vulnérables.

